

## MAIRIE DE CHATENOY 77167

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

### COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
8 décembre 2014

**Jeudi 11 décembre 2014  
20h00**

Date d'affichage  
12 décembre 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Jeudi 11 décembre 2014 à 20h00.

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour:*

- CCPN : signalisation touristique ;
- DETR

*A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette modification apportée à l'ordre du jour.*

**PRESENTS :** *Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Jean-Claude BORLETEAU, Madame Magalie PANNESE, Monsieur Simon THIERRY, Madame Claudine CHATEIGNER ; Madame Isabelle BILLAND-PERENNES*

**EXCUSES :** *Monsieur Éric MORVAN*

**ABSENTS :**

**POUVOIRS :** *Monsieur Paul EMARD à Monsieur Denis CELADON*

**SECRETAIRE**

**DE SEANCE :** *Madame Evelyne BEAUVAIS*

### **1°) Approbation du PV du 03 décembre 2014**

Le procès verbal de la séance du 03 décembre 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.

### **2°) Décision Modificatives**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts ci-après le budget de l'exercice 2014, ayant été insuffisants il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

60621	Combustibles	-500,00 €
60631	Fournitures d'entretien	-800,00 €
60633	Fournitures de voirie	-1 000,00 €
6064	Fournitures administratives	-500,00 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	-1 000,00 €

6413	Personnel non titulaire	1 200,00 €
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	2 600,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

### **3°) CCPN : signalisation touristique**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la Commission Tourisme de la CC du Pays de Nemours, une signalisation touristique va être mise en place dans les communes membres de la CC,

Les conseillers municipaux de Châtenoy membres de la Commission Tourisme ont, en accord avec Monsieur le Maire, choisi de faire installer un TOTEM devant l'Eglise,

Le coût de la mise en place de cette signalétique est totalement pris en charge par la CC du Pays de Nemours,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré APPROUVE ce projet et la future mise en place de ce TOTEM.

### **4°) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les projets de développement économique, touristique, social et environnemental peuvent, dans le cadre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux », être financés par l'Etat au taux de **5 à 40 %** du coût HT, et que la rénovation de la toiture de la ferme du 1 rue Grande pourrait entrer dans cette catégorie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'élaborer un dossier de demande de subvention au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux »

### **Informations diverses**

- Dans le cadre du projet d'urbanisme durable concernant le 1 rue Grande, Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français va organiser deux réunions :
  1. le 07 janvier 2014 en Mairie : comité de pilotage avec les membres du Conseil Municipal ;
  2. le 14 janvier 2014 de 18h00 à 20h00 : atelier participatif auquel tous les habitants de la commune sont conviés.
- Le Conseil Général de Seine-et-Marne a décidé d'attribuer une subvention de 48 000 €uros dans le cadre de l'achat du 1 rue Grande, il s'agit d'une aide à l'investissement ;
- Les vœux du Maire auront lieu le 15 janvier à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

Châtenoy, le 12 décembre 2014

**Le Maire,  
Denis CELADON**

